

de mettre ces ressources en œuvre à un prix équitable. Il importe de mener à bien l'entreprise sans plus de retard, afin de nous assurer, ainsi qu'à nos alliés, advenant un conflit dans ce monde troublé, la puissance motrice nécessaire sur terre et dans l'air.

Avant de reprendre mon siège, je signale que la nature n'a pas été très clémente à l'égard de la région d'Athabaska l'an dernier. Peut-être comptait-elle trop de pêcheurs ou trop de créditistes. Nous avons eu une récolte déficitaire et, pour la première fois dans notre histoire, nous avons dû nous prévaloir de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies que nous a donnée le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner). Mais les cultivateurs n'ont pas perdu espoir, car ils appartiennent à une race de pionniers, d'hommes forts. Je les connais bien; il y en a de toutes les affiliations politiques. Je me les représente en ce moment. Demain, c'est le premier mars. Je les vois dehors regarder le ciel pour y découvrir le premier signe du printemps, la première corneille ou le premier oiseau. Ils surveillent la nature à l'œuvre qui enrichit la bonne terre féconde et fertile de l'Alberta. D'ici quelques jours, le soleil percera l'enveloppe de neige et de glace qui retient la terre prisonnière depuis plusieurs mois pour la faire s'épanouir à l'éblouissante chaleur du soleil albertain. Nos cultivateurs n'hésiteront pas: leurs instruments aratoires sont prêts. Je les connais presque tous. Le blé est nettoyé et les autres céréales, traitées, sont prêtes aussi. Nos gensensemenceront de plus grandes étendues que jamais auparavant.

En cette honorable Chambre où les représentants de toutes les allégeances politiques sont réunis pour servir la population, m'est-il permis de dire une prière afin que, cette année, la nature soit clémente envers les cultivateurs. Que la Providence bénisse leur labeur et leur accorde la plus abondante récolte de leur histoire.

En conclusion, deux mots sur la route transcanadienne. Je le répète, je suis citoyen de la région d'Edmonton, ville qui verra bientôt la plus grande expansion jamais connue au pays, ville qui est édifiée sur un champ houiller. Il y a quelques années, nous avons dû interrompre l'extraction du charbon près des limites de la ville qui est maintenant le centre d'une mer de pétrole. Les contrées septentrionales invitent les colons, les jeunes canadiens et canadiennes à emboîter le pas à ceux qui doivent maintenant laisser tomber le fardeau porté depuis si longtemps. L'espace ne manque pas, les occasions non plus dans cette partie du Canada, mais il nous faut une bonne route à travers Edmonton. Je sais que mes amis de Calgary n'en conviendront pas, mais Edmonton est l'en-

droit tout désigné pour la route transcanadienne, parce qu'alors cette route traverserait la meilleure partie de la province. Elle toucherait à tous les parcs de la Saskatchewan et de l'Alberta et ferait le raccordement au parc de Jasper et à la route du toit du monde de Jasper à Banff.

A mon sens, la route transcanadienne doit logiquement passer par Edmonton et le col de Yellowhead. Je souhaite que, lorsque les autorités décideront enfin du tracé de la route, ils opteront pour Edmonton et la contrée septentrionale. Je me souviens de l'époque où on a construit la voie du Pacifique-Canadien. On effectuait un relevé de la région. Je l'ai vu faire quand j'étais petit garçon. J'ai vu les poteaux suivre une ligne située au nord-ouest d'Edmonton, et orientée de là à l'ouest vers la rivière la Paix et le défilé de la rivière Pine jusqu'au col de Yellowhead. Après nous avoir fait attendre, on a changé d'avis. Le chemin de fer est passé par Calgary et le Pas du Cheval-qui-rue, nous laissant ainsi sans moyens de transport pendant plusieurs années. Je ne veux pas que l'erreur se répète et je prie le gouvernement de voir à ce que la route transcanadienne traverse Edmonton et passe par le centre et le nord de l'Alberta.

M. G. R. Pearkes (Nanaïmo): Monsieur l'Orateur, un des buts du débat sur le discours du trône est, si je ne m'abuse, de donner l'occasion aux simples députés d'exposer à la Chambre certaines questions qu'ils estiment importantes. Je veux donc profiter de cette occasion pour examiner des mesures qui existent en ce moment et d'autres qu'on pourrait présenter afin de protéger et de rendre plus sûre l'existence de ceux qui gagnent leur vie sur la mer, au large de nos côtes. Je ne me propose pas d'envisager cette question d'un point de vue qui appellerait la controverse. Je sais que ce n'est pas là une question absolument nouvelle, puisque des députés des deux côtés de la Chambre en ont déjà parlé au cours de la présente session et au cours de sessions antérieures. J'espère toutefois qu'en collationnant les faits tels que je les connais, je pourrai proposer quelques modifications aux lois actuelles et à la façon dont celles-ci sont appliquées. Je tirerai mes exemples de ma propre circonscription, puisque je connais la situation, ou le détail de la situation, dans cette partie du Canada. Je ne prétends pas qu'elle y diffère de celle qui existe dans d'autres circonscriptions, de l'un ou de l'autre littoral.

Je ne parle pas en connaissance de cause des provinces Maritimes qui se trouvent sur l'Atlantique, mais on m'a dit,—j'ai discuté la